



Traité Yebamot

Michna 3 - Chapitre 12

חלצה ורקקה, אבל לא קראה; חליצתה כשרה. קראה ורקקה,
אבל לא חלצה; חליצתה פסולה. חלצה וקראה, אבל לא
רקקה--רבי אליעזר אומר, חליצתה פסולה; רבי עקיבה
אומר, חליצתה כשרה. אמר רבי אליעזר, "ככה יעשה"
(דברים כה, ט)--דבר שהוא מעשה, מעכב; אמר לו רבי עקיבה,
משם ראייה--"יעשה לאיש" (דברים כה, ט), דבר שהוא מעשה
באיש.

Si elle a déchaussé son beau-frère et craché devant lui, mais n'a pas lu le passage à réciter, la Halitsa est valable. Si elle a lu et craché, mais n'a pas déchaussé son beau-frère, ce n'est pas valable. Si elle a déchaussé et lu, mais n'a pas craché, Rabbi Eli'ezer dit : ce n'est pas valable. Rabbi Akiva dit : c'est valable. Rabbi Eli'zer dit : (il est écrit dans la Torah) (Dévarim 25,9) : « Ainsi il sera fait » ; tout acte [non accompli] invalide la cérémonie. Rabbi Akiva lui réplique : « De ce même verset je tire ma preuve, car il précise bien « Ainsi il sera à l'homme » ; seuls les actes à accomplir sur l'homme lui-même valident la cérémonie.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions